

## COMPOSITION DU DOSSIER

Les pièces inscrites en rouge font l'objet de la modification simplifiée n°2 et sont présentées dans ce dossier

01. ADDITIF AU RAPPORT DE PRESENTATION
02. ADDITIF AU RAPPORT DE PRESENTATION N°2
1. RAPPORT DE PRESENTATION
2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES
3. REGLEMENT
  - 3A. REGLEMENT - DOCUMENT ECRIT
  - 3B. PLAN DE ZONAGE – Partie Ouest (1/5000°)
  - 3C. PLAN DE ZONAGE – Partie Est (1/5000°)
  - 3D. PLAN DE ZONAGE – Bourg centre, Les Barrigards et Hameau de Buisson (1/2000°)
  - 3E. PLAN DE ZONAGE – Hameau de Corcelles (1/2000°)
  - 3F. CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES, URBAINES ET PAYSAGERES
4. ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
5. ANNEXES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
  - 5A. PLAN ET LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
    - 5A<sub>1</sub>. Plan des Servitudes d'Utilité Publique
    - 5A<sub>2</sub>. Notice des Servitudes d'Utilité Publique
  - 5B. PLAN DU RESEAU D'EAU POTABLE ET D'EAUX USEES
  - 5C. RISQUES LIES AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN : ALEA RETRAIT / GONFLEMENT DES ARGILES, SISMICITE, CAVITES SOUTERRAINES
  - 5D. RISQUES LIES A L'EAU : INONDATIONS, REMONTEES DE NAPPES
  - 5E. ARRETE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB
  - 5F. ARRETE CLASSEMENT SONORE
  - 5G. PLAN DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.)

## MODE D'EMPLOI

- Rechercher sur les **documents graphiques** (pièces 3B, 3C, 3D, 3E), la zone où votre terrain est situé, et s'il est concerné par un emplacement réservé, ...
- Consulter dans le **règlement** (pièce écrite 3A) :
  - a) Les dispositions générales (titre I)
  - b) La règle applicable à la zone concernée (titre II, III, IV, V)
  - c) Eventuellement les dispositions s'appliquant à l'emplacement réservé ( titre VII), ...
- Vérifier sur l'annexe "**servitudes d'utilité publique**" (pièces 5A), si votre terrain est grevé d'une telle servitude.
- Vérifier avec les autres annexes, si votre terrain est concerné par d'autres informations, ...